

*Les crédits*

Nous avons eu des promesses du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Franchement, je ne suis pas certain quel ministre a fait une déclaration au sujet des terrains abandonnés de la ligne avancée de pré-alerte, mais le ministre a dit qu'on les dépolluerait. Je ne voudrais pas me tromper, mais c'est le ministre de l'Environnement ou le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien qui a dit: «Nous allons décontaminer les terrains jusqu'à ce qu'on n'y voit que la trace de nos pas.» J'attends toujours qu'on fasse le nettoyage. Malheureusement, nous allons attendre encore parce que l'un des ministères a un nouveau ministre.

J'aimerais parler un peu plus longuement du soin que nous prenons de l'environnement dans le Nord. La Conférence circumpolaire inuit, l'organisme international regroupant les Inuit, figure au Palmarès mondial de l'écologie. En effet, le Programme des Nations Unies pour l'environnement lui a décerné un prix pour souligner son excellente contribution à la protection et à l'amélioration de notre environnement.

Le travail de la Conférence circumpolaire inuit a été cité en exemple pour montrer que la stratégie mondiale de la conservation pouvait être appliquée. J'espère que

des mesures seront prises bientôt pour décontaminer les terrains qu'a mentionnés ma collègue. Nos belles terres retrouveront alors leur état naturel, après avoir été utilisées comme ligne avancée de pré-alerte et pour d'autres projets.

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, je dois dire que je suis très heureux d'avoir l'occasion cet après-midi de parler de cette motion. Il y a cependant un bon moment qu'on en a fait lecture. Il serait peut-être utile de prendre quelques instants pour nous la rappeler:

Que la Chambre condamne le gouvernement pour son manque d'engagement sincère en matière d'environnement et pour sa totale impuissance à proposer. . .

**M. Hawkes:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je ne pense pas qu'il y ait quorum.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je suis du même avis. Faites sonner le timbre.

*Après l'appel du timbre:*

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je demande au greffier de compter les députés.

(Comme seulement 13 députés sont présents, y compris le président suppléant, leurs noms sont inscrits, et la séance est levée à 16 h 45.)